

1, Rue Francis Jammes 65 100 Lourdes 05 62 42 14 48

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2022

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, apporte une innovation importante en matière de communication des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale).

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Ce rapport a été élaboré en coordination avec les services du SIMAJE

Sommaire

- 1. HISTORIQUE
- 2. FONCTIONNEMENT
- 3. RESSOURCES HUMAINES
- 4. FINANCES/BUDGET
- 5. SUBVENTION POLITIQUES CONTRACTUELLES
- 6. PETITE ENFANCE
- 7. SCOLAIRE PERI EXTRA SCOLAIRE
- 8. RESTAURATION
- 9. SERVICE TECHNIQUE/ TRAVAUX/ BÂTIMENTS
- 10. MARCHES PUBLICS
- 11. INFORMATIQUE

1. HISTORIQUE

DE LA CCPL AU SIMAJE : Un peu d'historique....

Le 17 décembre 2002, la Communauté de Communes du Pays de Lourdes est créée dans le cadre de la décentralisation du territoire national. Son objectif est d'optimiser les moyens financiers et humains des communes par leur mutualisation. A l'origine, elle rassemblait 9 communes : Adé, Barlest, Julos, Loubajac, Lourdes, Paréac, Peyrouse, Poueyferré et Saint-Pé de Bigorre, auxquelles est venue s'ajouter la commune de Bartrès en 2010.

Ces compétences étaient la gestion des déchets, l'aménagement du territoire, le développement économique du territoire.

- Au 1er juillet 2005, la CCPL s'est dotée de la compétence scolaire péri extrascolaire. Les communes ayant une école soit Lourdes, Adé, Poueyferré Loubajac, et Saint- Pé ont ainsi transféré leurs écoles et leurs accueils de loisirs. La gestion matérielle des établissements scolaires et l'organisation des accueils de loisirs a été ainsi mutualisée sur le territoire. Ce transfert de compétence a entrainé un gros transfert de moyens humains et financiers de la part des communes.
- Depuis 2010 la CCPL a exercé la compétence petite enfance. La CCPL a coordonné les diverses structures qui s'adressent aux familles avec des enfants de moins de 3 ans.
 Ont été définies d'intérêt communautaire :
 - Crèche hospitalière Saint-Vincent de Paul
 - Crèche associative Halte-Garderie La Souris Verte
 - Ludothèque
 - Relais assistantes maternelles
- Au 1er janvier 2014, la Communauté de Communes de la Baronnie des Angles a fusionné avec la CCPL qui a donc assuré la gestion des écoles d'Arcizac et Lézignan. De plus, La compétence « création et gestion d'équipements sportifs définis d'intérêt communautaire (complexe aquatique de Lourdes) a été ajoutée
- •Au 1er janvier 2017 suite à l'application de la Loi Notre, la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CATLP) a été créée et a exercé entre autres la compétence optionnelle scolaire péri extrascolaire et petite enfance. La CCPL a donc été dissoute.

- •Au 31 décembre 2017 la CA TLP a rendu la compétence optionnelle scolaire péri extrascolaire et petite enfance à chaque commune. Ces dernières ont décidé de maintenir cette compétence en intercommunalité. Les communes de l'ex CCPL et ex CCB ont donc créé le Syndicat Intercommunal Multi Accueil Jeunesse et Ecoles du Pays de Lourdes dit SIMAJE au 1^{er} janvier 2018.
- Depuis le 1^{er} janvier 2018, Madame la Préfète des Hautes-Pyrénées a autorisé, par arrêté n° 65-2017-12-14-007, la création d'un nouveau syndicat dénommé Syndicat Intercommunal Multi-Accueils, Jeunesse et Ecoles du Pays de LOURDES dit « SIMAJE » pour reprendre les compétences scolaires périscolaire et extrascolaire et la compétence d'action sociale d'intérêt communautaire petite enfance restituées par la Communauté d'Agglomération TARBES-LOURDES-PYRENEES entre les communes suivantes : Adé, Arcizac-ez-Angles, Artigues, Aspin en Lavedan, Barlest, Bartrès, Bourréac, Escoubes-Pouts, Jarret, Julos, Les Angles, Lézignan, Loubajac, Lourdes, Omex, Ossen, Paréac, Peyrouse, Poueyferré, Saint Pé de Bigorre, Ségus, Sere-Lanso, Viger.
 - Par arrêté Préfectoral n°65-2022-02-07-00005 du 7 février 2022, il a été ajouté aux statuts du SIMAJE :
 - Article 5.2 ajout de la compétence restauration : fabrication, fourniture et livraison de repas pour la restauration sociale concernant la restauration scolaire, la restauration des accueils de loisirs périscolaires et extra scolaires, et la restauration des établissements d'accueils du jeune enfant au sein des établissements situés sur le territoire du SIMAJE.
 - Article 13 « Prestation de service : Dans la limite de l'objet du Syndicat, défini aux présents statuts, et du principe de spécialité, celui-ci peut assurer, à titre accessoire, des prestations de services pour les collectivités et groupements membres ou non membres. Les modalités d'interventions du Syndicat seront alors fixées par voie de conventions conclues dans le respect des dispositions en vigueur, notamment celles du Code de la Commande Publique »



Un transfert de compétences

Une volonté forte des élus dès le départ d'avoir une communauté de services à la population. La compétence scolaire, péri extrascolaire en était le phare dès 2005.

- •Une harmonisation par le haut des enveloppes budgétaires allouées aux écoles et aux accueils de loisirs dès le 1er janvier 2006.
- •Une prise en compte de la totalité du patrimoine avec un plan de rénovation et une mise aux normes des bâtiments jusqu'à ce jour.
- •Une communauté qui est passée de 9 communes en 2005 à 23 communes à ce jour.

Un principe de base

- •L'enfant au cœur de nos préoccupations.
- •L'agent acteur de la réforme : redéfinition des missions des agents dans le cadre du PEdT.
- •Co-éducation et continuité éducative.

Ceci s'est construit dans une volonté de cohérence, d'harmonisation, de soutien et de valorisation.

....et des changements

- Professionnalisation des agents (plan de formation).
- Spécialisation des agents pour éviter l'usure professionnelle et la fin du multitâches (2 missions différentes maximum par agent).
- La mise en place de temps régulier de concertation.
- Ouverture du service : multiplication des partenariats (conventions d'objectifs avec les associations locales).
- Mise en place de groupe de travail institutionnel et partenarial.
- Mise en place d'un Projet Educatif de Territoire validé par le comité syndical du 28 septembre 2021 pour une durée de 5ans soit jusqu'au 31 décembre 2026.

2. FONCTIONNEMENT

Le Président

Elu par le comité syndical le Président représente, il exécute ses décisions en ordonnant les recettes et les dépenses du syndicat. Il est responsable de l'administration.

Les Vice-Présidents

Le nombre de vice-présidents **est fixé à 6** et ont été élus parmi les membres du conseil syndical.

Le bureau syndical

Il est donc composé du Président et des 6 vice-présidents et de 7 conseillers, élus parmi le comité syndical. Soit un total de 14 membres.

Les organes délibérants, le Comité syndical et le bureau syndical :

Le comité syndical et le bureau syndical sont les instances de délibération et de décision du SIMAJE. Ils décident des grandes orientations du syndicat par la fixation des règles de fonctionnement, de son budget, des comptes administratifs et de l'examen des projets liés à ses domaines de compétence.

Composition des membres du comité syndical :

Le comité syndical composé de 44 délégués syndicaux est issu des membres du conseil municipal des 23 communes membres du SIMAJE.

Communes	Elus					
LOURDES						
Thierry LAVIT	Philippe ERNANDEZ					
Sylvie MAZUREK	Jean-Luc DOBIGNARD					
Marie-Henriette CABANNE	Mohamed DILMI					
Cécile PREVOST	Patrick LEFORT					
Odette MINVIELLE-LARROUSSE	Marie-Bernadette SCERRI DIT XERRI					
Jean Georges CRABARIE	Laurence DEMASLES					
Julien LABORDE	Marie ETCHEVERRY					
Michel GASTON	Jeannine BORDE					
Antoine NOGUEZ	Christine CARRERE					
Firmin LOZANO	Nicole PEREZ					
Cynthia TONOUKOUIN	Michèle LAVILLE					
Communes	ELUS					
ADE	Jean-Marc BOYA					
ARCIZAC-EZ-ANGLES	Yannick COURADET					
ARTIGUES	Marie PLANE					
ASPIN EN LAVEDAN	Denise CAPOU					
SERE-LANSO	Christiane ARAGNOU					
SEGUS	Vincent FORTASSIN					
VIGER	Paul SADER					
BARLEST	David SARROCA					
BARTRES	Gérard CLAVE					
BOURREAC	Anthony MARTINEZ					
ESCOUBES-POUTS	Francine GALY					

JARRET	Stéphane MILAN
JULOS	Hélène SUBRA
LES ANGLES	Emeline LABARRE
LEZIGNAN	Sylvie SILORET
LOUBAJAC	Guy VERGES
OMEX	Stéphane AGUSSAN
OSSEN	Sandrine MAURA
PAREAC	Marie-Christine POMES
PEYROUSE	Christine GRIS
POUEYFERRE	Stéphane ARTIGUES
SAINT PE DE BIGORRE	Christiane CAZENAVE en remplacement de M Jean-Claude BEAUCOUESTE par délibération du conseil municipal en date du 14 avril 2021

Composition des membres du bureau :

Président: M. Thierry LAVIT

1ère vice-présidente : Mme Sylvie MAZUREK, en charge des affaires scolaire, péri et

extrascolaire

2ème vice-président : M. Guy VERGES, en charge de la petite enfance **3ème vice-président** : M. Jean-Marc BOYA, en charge des Finances **4ème vice-président** : M. Gérard CLAVE, en charge des marchés publics

5ème vice-président : M. Stéphane ARTIGUES, en charge de la restauration collective

6ème vice-président : Jean-Luc DOBIGNARD, en charge des travaux

Membre du bureau : Sylvie SILORET
Membre du bureau : Sandrine MAURA
Membre du bureau : Philippe ERNANDEZ

Membre du bureau : Marie- Henriette CABANNE

Membre du bureau : Mohamed DILMI Membre du bureau : Jeannine BORDE Membre du bureau : Denise CAPOU

Les commissions :

Les commissions représentent des instances d'instruction des différents dossiers qui seront soumis au comité syndical ou au bureau syndical.

Les différents services administratifs, après avoir reçu les grandes lignes des élus, proposent leurs projets aux commissions dont ils dépendent.

Ces commissions, composées d'élus évaluent les projets et les actions avant leur présentation au comité syndical et au bureau syndical qui les valident.

Il existe 6 commissions thématiques qui recouvrent l'ensemble des compétences dévolues au SIMAJE. Le Président et tous les vice-présidents sont associés à chaque commission.

<u>Tableau des commissions thématiques</u> :

Commissions	Composition	
	Thierry LAVIT	
	Marie PLANE	
	Philippe ERNANDEZ	
RH - Mutualisation	Christine CARRERE	
	Jean-Marc BOYA	
	Nicole PEREZ	
	Jeannine BORDE	
	Sylvie MAZUREK	
	Stéphane MILAN	
Contains of sit at autonomorale to	Francine GALY	
Scolaire péri et extra-scolaire	Christine GRIS	
	Marie-Henriette CABANNE	
	Sandrine MAURA	
	Guy VERGES	
Petite Enfance	Vincent FORTASSIN	
	Sandrine MAURA	
	Marie ETCHEVERRY	
	Cynthia TONOUKOUIN	
	Jean-Georges CRABARIE	
	Emeline LABARRE	
	Jean-Marc BOYA	
	Christiane ARAGNOU	
	Sylvie SILORET	
Finances	Gérard CLAVE	
	Marie-Bernadette SCERRI DIT XERRI	
	Odette MINVIELLE-LARROUSSE	
	Marie PLANE	
	Stéphane ARTIGUES	
	Christiane ARAGNOU	
	Marie PLANE	
Restauration Collective	Stéphane AGUSSAN	
	Hélène SUBRA	
	Laurence DEMASLES	
	Sandrine MAURA	
	Jean-Luc DOBIGNARD	
	Christiane ARAGNOU	
	David SARROCA	
Travaux	Sylvie SILORET	
	Gérard CLAVE	
	Michel GASTON	
	Yannick COURADET	

Commission Appel d'Offres:

Pour son fonctionnement ou pour la mise en œuvre de ses projets, le SIMAJE recourt à des appels d'offres aux entreprises privées. La commission s'occupe d'étudier les dossiers déposés pour sélectionner l'offre la plus avantageuse.

Composition de la commission d'appels d'offres à caractère permanent Délégués élus

	5 Titulaires	5 Suppléants
1	Philippe ERNANDEZ	Marie-Henriette CABANNE
2	Mohamed DILMI	Cécile PREVOST
3	David SARROCA	Michel GASTON
4	Sylvie SILORET	Anthony MARTINEZ
5	Marie PLANE	Stéphane MILAN

Groupe de travail thématiques :

Le comité syndical du 17 septembre 2020 a décidé la mise en place de groupes de travail thématiques sur les 3 projets d'envergure du SIMAJE afin qu'Elus, Administratifs et Techniciens étudient et préparent les dossiers soumis aux élus.

GROUPE DE TRAVAIL THEMATIQUES

	Vice-Présidents
Multi- Accueil 60 places	Christiane ARAGNOU
	Emeline LABARRE
	Vice-Présidents
Centre Aéré	Marie-Henriette CABANNE
	Christiane ARAGNOU
	Jean-Luc DOBIGNARD
	Vice-Présidents
Restauration	Christiane ARAGNOU

Les représentations

Dans les établissements scolaires Concernant les conseils des écoles maternelles et élémentaires, le Maire de la commune d'implantation de l'école et le Président, le vice-président en charge des affaires scolaires en font partie.

3. RESSOURCES HUMAINES

Le Personnel au 31 décembre 2022 :

Répartition des effectifs permanents (titulaires et non titulaires) par service

SIMAJE: 121 titulaires et stagiaires

Direction: 1
Administration Générale: 3
Finances: 2
Services Techniques: 8
Informatique et TIC: 1
Enfance/jeunesse: 95
Petite Enfance: 1

Dont 9 agents en disponibilité et 1 agent en congé parental

Animateur de droit public en CDI: 2

Contrats Aidés: **0**

Contrats pour accroissement temporaire d'activité: 16

- 12 adjoints d'animation
- 2 adjoints techniques
- 2 ATSEM

Personnels non titulaires recrutés en remplacement:

- 1 adjoint d'animation
- 3 adjoints techniques
- 1 ATSEM

Personnel mutualisé avec la ville de Lourdes :

Communication: 4 agents à 5%

Ressources humaines: 7 agents de 5 % à 95 % Marchés publics: 4 agents de 30 % Informatique et TIC: 4 agents à 23 %

Assurance/juridique: 1 agent à 15 % et 1 agent à 25 %

Aire de jeux : 2 agents à 50 % Prévention : 2 agents à 50%

Pôle Opérationnel : quotité horaire des agents intervenants + encadrant

(service propreté + service espace vert)

Finances: 1 agent à 20 % et 1 agent à 40 %

Les charges de personnel :

En 2022, les charges de personnel représentaient : 5 314 303,50 € soit 68,63 % des dépenses de fonctionnement.

Le coût de la mutualisation avec la ville de Lourdes s'est élevé à : 279 907 euros.

Accidents de travail:

7 accidents de services en 2022 dont :

- 1 accident de trajet : 4 jours d'arrêt de travail
- 3 avec arrêt de travail de 3 à 27 jours
- 3 sans arrêt de travail

Formation du personnel:

- nombre d'agents formés en 2022 :

* catégorie A: 4 * catégorie B: 6 * catégorie C: 64

- nombre total de jours de formation en 2022 : 259 jours et 1,98 heure

* catégorie A : 9 jours * catégorie B : 17 jours

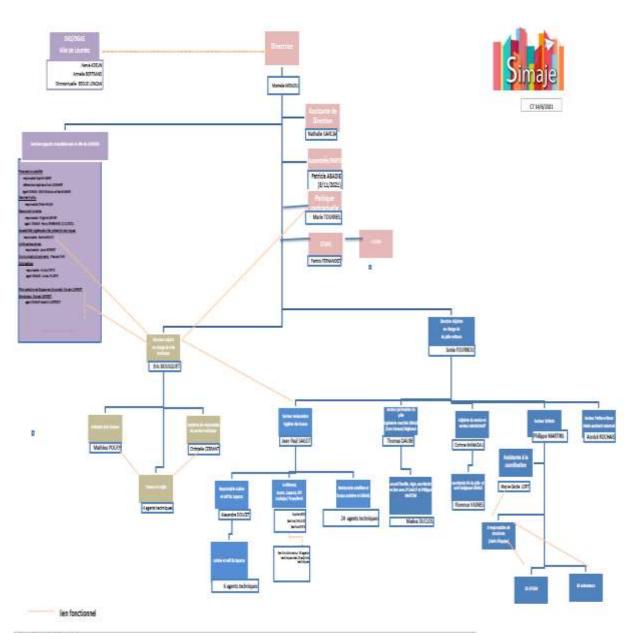
* catégorie C: 233 jours et 1,98 heure

Dont:

- une formation réalisée en intra : l'accompagnement éducatif pendant la pause méridienne : 30 agents concernés (divisés en 2 groupes)

- trois formations en union de collectivités SIMAJE / Ville :
 - * PSC1 : 18 agents concernés (5 sessions de 1 jour)
 - * MAC STT : 9 agents concernés (3 sessions de 1 jour)
- * Evacuation des locaux et manipulation des extincteurs : 20 agents concernés (4 sessions de 1 jour)

ORGANIGRAMME DU SIMAJE



Procédure dégradée :

1/ La directrice adjointe en charge du pôle enfance remplace la directrice en son absence et fait le lien avec les services nattachés à la direction

2/ En l'absence de la directrice et de la directrice adjointe en charge du pôle enfance, le directeur adjoint en charge du pôle tecnique les remplace et fait le lien avec les services et les élus

SYNDICAT INTERCOMMUNAL MULTI-ACCUEILS JEUNESSE ECOLES - NOVEMBRE 2021

4. FINANCES/BUDGET

Le compte administratif intègre, en investissement, les dépenses engagées restant à réaliser, et en recettes, les sommes à recouvrer. Les soldes comptables font apparaître le besoin éventuel de ressources de la section d'investissement et en fonctionnement un résultat qui fera l'objet d'une affectation si nécessaire.

Après avoir pu constater la concordance entre le Compte de Gestion dressé par Monsieur le responsable du service de gestion comptable de Tarbes et le Compte Administratif, voici les principaux éléments du Compte Administratif 2022 :

Soldes comptables 2022

	Investissement		Fonctionnement	
Libellé	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	déficit	excédent	déficit	excédent
Résultats reportés 2021		137 584,44		2 631 610,04
Opérations de l'exercice 2022	101 081,13			495 394,94
Soldes de clôture				
de l'exercice		36 503,31		3 127 004,98
Restes à réaliser	174 151,25	64 263,50		
Résultats définitifs 2022	73 384,44			3 127 004,98

Soldes comptables définitifs

Résultat de clôture de fonctionnement 2022 : 3 127 004,98 €

Résultat de clôture d'investissement 2022 : 36 503,31 €

Solde d'investissement définitif après reprise des restes à réaliser : - 73 384,44 €

Les résultats suivants sont repris au BP 2023 :

Affectation du résultat : chapitre 10 - compte 1068 - fonction 01 = 553 553,61 €

Excédent de fonctionnement 2022 reporté au BP 2023 :

Recettes de fonctionnement : compte 002 - fonction 01 = 2 573 451,37 €

Excédent d'investissement 2022 reporté au BP 2023 :

Recettes d'investissement : compte 001 – fonction 01 = 36 503,31 €

EPARGNE NETTE ou Capacité à autofinancer les investissements = 390 824 €

Recettes réelles - Dépenses réelles de fonctionnement - capital de la dette

(8 369 014 € - 7 743 230€) - 234 960 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

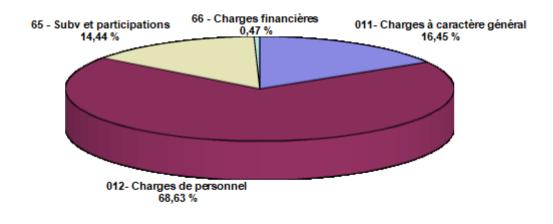
I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les crédits inscrits au budget 2022 ont été consommés à hauteur de 93 % en ce qui concerne les opérations réelles, soit 7 743 230,08 € et 73 % des dépenses totales.

Taux de réalisation des dépenses de fonctionnement

Nature de la dépense	Budget + DM 2022	Réalisé 2022	Taux (arrondi) réalisation du budget
011- Charges à caractère général	1 592 207,00	1 273 972,59	80 %
012- Charges de personnel	5 380 000,00	5 314 303,50	99 %
65 - Autres charges de gestion courante	1 153 021,00	1 118 317,15	97 %
66 - Charges financières	45 000,00	36 541,24	81 %
67 - Charges exceptionnelles	3 000,00	95,60	3 %
022 - Dépenses imprévues	120 000,00		
Total opérations réelles	8 293 228,00	7 743 230,08	93 %
023 - Virement à la section investissement	2 363 182,00		
042 - Amortissements	145 000,00	137 889,42	95 %
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	10 801 410,00	7 881 119,50	73 %

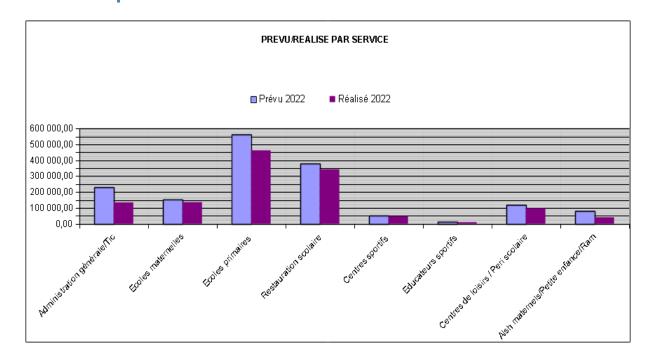
REPARTITION DES PRINCIPALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Chapitre 011 - Les charges à caractère général : 1 273 972,59 €

Les charges à caractère général ont été réalisées à hauteur de 80 % des crédits ouverts et se répartissent ainsi suivant les services :

Ventilation par services	Prévu 2022	Réalisé 2022	Crédits non consommés	Conso % budget
Administration générale/Tic	232 006,00	135 040,85	96 965,15	58 %
Ecoles maternelles	151 319,25	136 419,30	14 899,95	90 %
Ecoles primaires	564 752,75	462 577,92	102 174,83	82 %
Restauration scolaire	377 522,00	343 667,93	33 854,07	91 %
Centres sportifs	50 380,00	47 687,16	2 692,84	95 %
Educateurs sportifs	13 570,00	9 735,88	3 834,12	72 %
Centres de loisirs / Peri				
scolaire	120 410,00	98 105,08	22 304,92	81 %
Alsh maternels/Petite				
enfance/Ram	82 247,00	40 738,47	41 508,53	50 %
TOTAL	1 592 207,00	1 273 972,59	318 234,41	80 %



<u>Le service enfance jeunesse</u> :

- **Pour le scolaire :** les sorties et projets ont pu reprendre avec l'amélioration du contexte sanitaire,
- Pour le péri et l'extrascolaire : les structures ont également pu réouvrir normalement,

Restauration scolaire:

En 2022, le service restauration a servi 123 162 repas dans les écoles et accueils de loisirs du SIMAJE soit 7 852 repas de plus qu'en 2021.

Le service restauration continue son approvisionnement local, bio et de qualité grâce au marché public en cours en vue des objectifs dictés par la loi EGALIM.

En ce qui concerne le budget, les principales dépenses se situent au niveau des denrées alimentaires (+ 13% entre 2021 et 2022) et de la location de la cuisine centrale.

Les tarifs des repas facturés aux familles ont été majorés de 0,10 euros au 1^{er} janvier 2022 par rapport à 2021.

Service Petite Enfance:

Sur le secteur petite enfance, les dépenses de fonctionnement ont augmenté suite à la réalisation d'une étude du futur multi-accueil 59 places.

Dans le cadre de la réforme de l'ensemble des modes d'accueil petite enfance, le relais d'assistants maternels est devenu le Relais Petite Enfance (RPE). Les dépenses de fonctionnement du RPE sont stables.

Administration générale :

Certaines dépenses courantes du bâtiment administratif sont en diminution notamment les frais d'affranchissement en raison du départ du service ADS (47%) mais d'autres en forte augmentation comme l'énergie (+93%).

Chapitre 012 - Les charges de personnel : 5 314 303,50 €

La réorganisation du personnel a continué au niveau du SIMAJE en 2022 avec la stagiairisation de douze agents qui avaient depuis plusieurs années des contrats d'accroissement temporaire d'activités, huit à temps complet et quatre agents à temps non complet (30h).

Au titre de la mutualisation des services avec la Ville de Lourdes, le Simaje a versé la somme de 279 907 €.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 1 118 317,15 € Il est à noter :

- -Les subventions de fonctionnement liées à la Petite enfance :
 - ✓ la Crèche Saint Vincent : 508 200 €
 - ✓ la Halte garderie la Souris Verte : 167 500 €
- -Les contributions au SIVU massif du Pibeste-Aoulhet pour 14 000 €,
- -La contribution à l'OGEC de Lourdes pour 319 842,54 € et à l'OGEC de St Pé pour 26 183,11€,
- -Les subventions versées dans le cadre scolaire (projets pédagogiques, déplacements scolaires OGEC Lourdes et St Pé) pour 40 429,04 €,
- -La subvention versée au Comité d'entraide pour 23 000 €,
- -L'informatique en nuage pour 14 732,20 €
- -Les admissions en non valeur pour 4 430,26 €.

Chapitre 66 - Charges financières dont intérêts courus non échus : 36 541,24 €

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : 95,60 € correspondant à des annulations de titres sur exercices antérieurs.

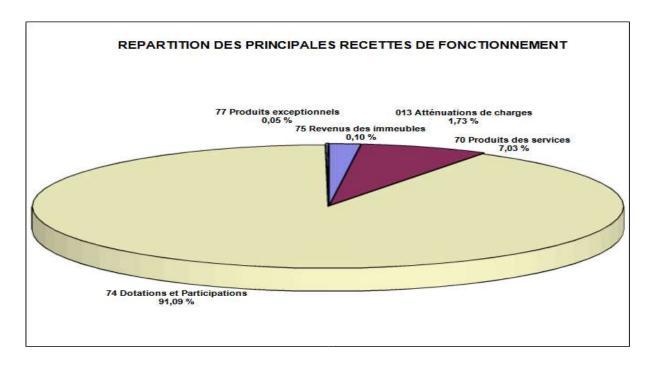
Chapitre 042 - Amortissements des immobilisations pour 137 889,42 €

II – RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement ont été encaissées au-delà des prévisions budgétaires, soit 8 369 014,44 €.

Taux de réalisation des recettes de fonctionnement

Nature de la recette	Budget +DM 2022	Réalisé 2022	Taux (arrondi) réalisation du budget
013 Atténuations de charges	95 700	144 685,37	151 %
70 Produits des services	508 000	588 351,41	116 %
74 Dotations et Participations	7 546 700	7 623 443,87	101 %
75 Revenus des immeubles	8 300	8 397,93	101 %
77 Produits exceptionnels	3 600	4 135,86	115 %
Total Opérations réelles	8 162 300	8 369 014,44	103 %
042 – Opérations d'ordre entre sections	7 500	7 500,00	
002 - Excédent reporté 2021	2 631 610		
TOTAL RECETTES	10 801 410	8 376 514,44	78 %



Les atténuations de charges (144 685,37 €) inscrites au chapitre 013 concernent :

- d'une part, les remboursements sur charges de personnel (139 239,84 €) provenant de l'assurance statutaire ainsi que les indemnités journalières de la CPAM, la compensation du Supplément familial de traitement (SFT) pour l'année 2020 et le remboursement de l'indemnité inflation,
- d'autre part, la variation du stock cantines (5 445,53 €).

Les produits des services perçus au chapitre 70 (588 351,41 €) correspondent :

- aux contributions parentales pour les cantines et les accueils de loisirs (547 742,40 €)
- aux mises à disposition du personnel par la ville de Lourdes (34 017,25 €)

 aux remboursements des fluides de la commune de Lourdes pour le site du Lapacca, du carburant des véhicules et du personnel qui lui sont mis à disposition par le Simaje, au remboursement de l'affranchissement par la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CATLP) (6 591,76 €).

Les participations encaissées au chapitre 74 (7 623 443,87 €) concernent :

- les contributions des communes membres du Simaje pour 7 227 872 €,
- la participation des communes extérieures pour les enfants scolarisés sur le
- territoire du Simaje pour 25 800 €,
- les prestations de service versées par la CAF pour les accueils de loisirs, le Relais Petite Enfance (REP) et la coordination petite enfance pour 326 058,70 €,
- les subventions du département de 19 235 € pour l'ALSH 2021-2022,
- les participations de l'État de 11 297,64 pour l'acquisition de capteur CO2 et le service d'accueil minimum en cas de grève,
- le remboursement des accompagnateurs scolaires par la CATLP pour 8 367,27€,
- le FCTVA pour les dépenses d'entretien réalisées sur les bâtiments en 2020 pour 4 813,26 €.

Les autres produits de gestion courante chapitre 75 (8 397,93 €) concernent les loyers que nous avons encaissé du Rectorat.

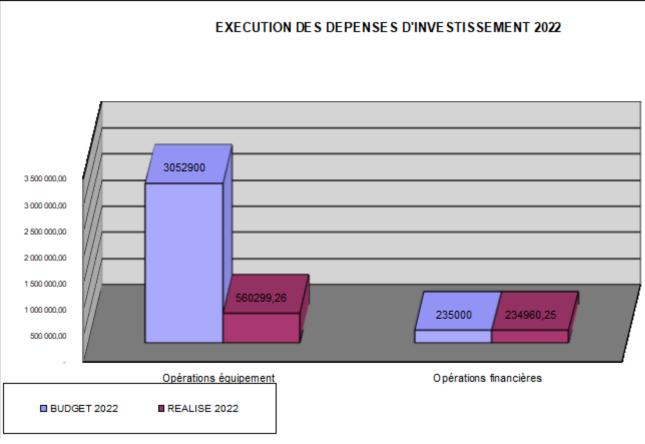
Les produits exceptionnels chapitre 77 (4 135,86 €) correspondent à des indemnités d'assurances.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 24 % par rapport au prévisionnel pour 811 607,27

DEPENSES	BUDGET 2022	REALISE 2022	RECETTES	BUDGET 2022	REALISE 2022
Opérations					
équipement	3 052 900	560 299,26	Subventions	240 170	154 294,57
Opérations					
financières	235 000	234 960,25	FCTVA	86 694	86 724,69
Intégrations	50 000	8 847,76	Intégrations	50 000	8 847,76
Reprise					
subventions	7 500	7 500,00	Amortissements	145 000	137 889,42
			Excédent reporté		
			N-1	322 770	322 769,70
			Virt section de		
			fonctionnement	2 363 182	

TOTAL DEPENSES	3 345 400	811 607,27	TOTAL RECETTES	3 345 400	848 110,58
			Excédent fonctionnement capitalisé	137 584	137 584,44



OPERATIONS D'EQUIPEMENT : 560 299,26 € TTC

Bâtiment administratif: 31 240,95 €

- Licences/Matériel informatique dont le changement de logiciel finances : 7 165,15 €
- Travaux pour l'installation d'une ligne de vie sur le bâtiment : 2 490,72 €,
- Mobilier notamment ergonomique : 14 230,08 €,
- Matériel (achat de barrières, autolaveuse, stores,...): 7 355 €.

Affaires scolaires (écoles + restauration scolaire) : 524 869,10 €

 Insertions, études et travaux : 409 625,41 € dont notamment la réfection de la cour de l'école de Darrespouey ainsi que la mise en accessibilité des sanitaires, le changement de la centrale incendie à l'école Honoré Auzon et des travaux de changement de menuiseries réalisés dans différentes écoles (Lannedaré, maternelle et primaire Lapacca, Honoré Auzon, Ophite)

- Plantations d'arbres à la cour de l'école Darrespouey : 1 260 €,
- Matériel informatique pour 34 128 €,
- Acquisition de mobilier scolaire : 33 994,36 €
- Équipement divers pour la restauration et l'entretien des écoles (autolaveuses, aspirateurs, conteneurs transports...) : 45 861,33 €.

En termes de subventions, nous avons encaissé 154 294,57 € pour des travaux de sécurisation, de mise en accessibilité et de rénovation énergétique pour les écoles de l'État (DETR,DSIL) et de l'Europe (FEDER).

Relais petite enfance: 3 290,40 €

Une nouvelle enseigne a été posée suite au changement de nom de la structure Du matériel informatique a également été acquis pour 1 090,80 €.

Cuisine centrale : 471,13 € pour l'insertion du marché de l'étude de programmation.

Crèche Souris verte : 427,68 € pour la VMC

II.OPERATIONS FINANCIERES: 234 960,25 €

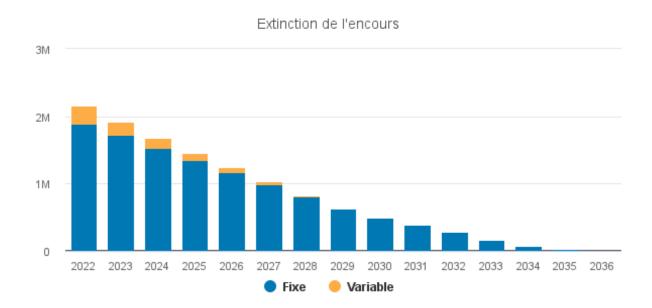
Le capital de la dette remboursé en 2022 s'est élevé à 234 960,25 €

Etat de la dette au 31/12/2022

EMPRUNTS TRANSFERES	PRETEUR	CAPITAL EMPRUNTE	CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2022	DURÉE RÉSIDUELLE
École Poueyferré	Crédit Agricole (CATLP)	245 248,48	139 330,29 €	5,51
Accueil Loisirs St Pé	CAF	35 000,00	10 500,00 €	2,59
Construction école St Pé	Caisse Épargne	1 200 000,00	500 000,00 €	6,24
Investissements 2018	Crédit Agricole	340 000,00	256 901,99 €	10,94
Investissements 2018	Caisse Épargne	216 667,00	160 798,29 €	10,60
Investissements 2018	Banque Postale	346 000,00	256 630,94 €	10,50
Investissements 2018	Caisse Épargne	123 200,00	91 432,25 €	10,60
Bâtiment administratif	Crédit Agricole	550 000,00	64 829,03 €	1,51
École Ossen	Crédit Agricole	150 000,00	112 528,53 €	13,76
Investissements 2020	Crédit Agricole	380 000,00	329 064,45 €	12,44
État de la dette au 31/12/2022		3 586 115,48 €	1 922 015,77 €	

Ratio de la capacité de désendettement au 31/12/2022 = 3,07 ans

Capital restant dû / Épargne brute (recettes réelles - dépenses réelles de fonctionnement) = 1 922 016 € / (8 369 014 € - 7 743 230 €)



5. SUBVENTIONS/POLITIQUES CONTRACTUELLES

Sur l'année 2022 les demandes de subvention ont été les suivantes :

=> Travaux de rénovation énergétique dans les écoles

Dossier de demande de subvention déposé auprès de l'Etat pour le financement des travaux de rénovation énergétique :

Coût opération : 153 487 € HT

DSIL 2022 : 63 805 € (arrêté attributif du 23 6 2022)

Rénovation de menuiseries sur les écoles : maternelle et primaire du Lapacca, Poueyferré, Ossen, Honoré Auzon, maternelle Lannedarré et maternelle Ophite.

=> Travaux de sécurisation dans les écoles

Dossier de demande de subvention déposé auprès de l'Etat pour le financement des travaux de sécurisation :

Coût opération : 72 921 € HT

DETR 2022 : 28 000 € (arrêté attributif du 4 8 2022)

Mise en place de clôtures, de portails et portillons sur les écoles de Lézignan, Poueyferré, Lannedarré, Adé, Ossen, maternelle Lapacca et changement de la centrale sécurité incendie du groupe scolaire Honoré Auzon.

6. PETITE ENFANCE

Le SIMAJE, en charge de la compétence Petite Enfance, soutient les différentes structures présentes sur le territoire qui proposent leurs services aux familles.

L'accompagnement dans la prise en charge des enfants de moins de 3 ans se divise en deux parties : une aide à l'accueil collectif et une aide à l'accueil individuel chez les assistants maternels.

Les structures d'accueil collectif du territoire

Le SIMAJE soutient, via des subventions de fonctionnement, deux structures multi-accueil : la crèche hospitalière Saint Vincent de Paul et la crèche associative la Souris Verte. Ces structures proposent un accueil collectif régulier des enfants de moins de trois ans. Elles ont une capacité d'accueil à elles deux de 79 places (25 places pour la Souris Verte et 54 places pour St Vincent de Paul).

En 2022, les subventions attribuées ont été d'un montant de 167 500 € pour l'association la Souris Verte et de 508 200 € pour St Vincent de Paul.

De plus, il est à noter que le SIMAJE met à disposition de l'association la Souris Verte les bâtiments neufs qui ont été inaugurés en 2019.

En 2022, le SIMAJE, avec la Ville de Lourdes, ont identifié le terrain de l'ex piscine de la Coustète à Lourdes pour accueillir le projet de construction du multi accueil. Au terme de l'étude réalisée par Energeia Conseil les élus ont arrêté la capacité d'accueil à 59 berceaux. Les modalités de fonctionnement type petite famille et une gestion en régie puis en délégation de service public ont été décidées.

Durant l'année 2022 le nouveau programme de construction a été travaillé avec la PMI et la CAF pour répondre au mieux aux besoins des familles.

Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance fonctionne selon les horaires ci-dessous :

Horaires d'ouverture					
Lundi	8h30-12h30 14h00-17h30				
Mardi	8h30-12h30	8h30-12h30 14h00-17h30			
Mercredi	fermé				
Jeudi	8h30-12h30	14h00-17h30			
Vendredi	8h30-12h00	13h30-17h00			

Etat de la fréquentation 2022 :

Public	Nombre de présences (animations, manifestations et réunions)	Total contacts individuels (physiques, téléphoniques, écrits)	
Assistant Maternel	214	101	
Famille	31	Avec 99 familles	
Enfant	703	/	

Répartition des AMA agréées sur le territoire sur les 23 communes couvertes par le SIMAJE au 30 décembre 2022 :

COMMUNES AVEC DES AMA 12 SUR 23	Nbr. AMA	CAPACITE PLACES	Nbr. PLACES DISPONIBLES EN AVRIL 2022	Nbr. PLACES DISPONIBLES EN SEPT. 2022
ADE	2	8	1	1
BARLEST	1	4	0	1
BARTRES	2	8	0	1
ESCOUBES-POUTS	1	4	0	0
JARRET	1	4	1	1
LEZIGNAN*	2	6	0	0
LOUBAJAC	2	9	3	0
LOURDES**	19	61	4	8
POUEYFERRE	2	8	0	4
SAINT PE DE	6	22	4	3
BIGORRE				
SEGUS	1	4	0	0
VIGER	1	4	0	0
TOTAL	40	142 places	13	19

^{*}LEZIGNAN : dont 1 AMA agréée pour 2 places qui ne recherche plus d'enfants en accueil. En retraite termine avec les enfants en accueil.

Dont 1 AMA agréée pour 4 places qui est en retraite et exercera jusqu'à la fin des contrats des enfants qu'elle a en accueil. Ne recherche plus de nouveaux contrats d'accueil.

Observations:

Les assistantes maternelles ont généralement une restriction sur leur 4ème place d'agrément. Elles ne peuvent accueillir qu'un enfant de 2 ans et + sur leur 4ème place d'accueil.

28 ASSISTANTES MATERNELLES ONT UN AGREMENT D'UNE CAPACITE DE 4 PLACES.

Constat :

La situation actuelle est très tendue, par manque de places auprès des assistantes maternelles et notamment sur le secteur de Lourdes.

^{**}LOURDES : dont 1 AMA agréée pour 4 places qui n'exerce plus mais qui a un agrément valide

La problématique s'accentue pour les demandes atypiques (après 19h et les samedis et dimanches).

A ce jour, pas de nouvelles postulantes au métier d'assistantes maternelles sur le territoire pour l'année 2022.

<u>Animations hebdomadaires avec les enfants et les assistantes maternelles organisées par</u> l'animatrice :

Trois matinées par semaine (lundi, mardi, jeudi) de 9h00 à 11h30, l'animatrice organise des animations pour les enfants accueillis par les assistants maternels.

Compte tenu du contexte COVID, l'année 2022 est encore marquée par des contraintes imposées par le protocole sanitaire : suspension totale des animations intergénérationnelles à la Résidence Labastide (EHPAD) et deux animations partenariales possibles avec la micro crèche de Jarret.

Le rôle de ces animations :

- Participer à la socialisation et à l'éveil des jeunes enfants : aménager un espace et proposer des activités collectives d'éveil qui favorisent la créativité et l'exploration en toute sécurité permettant aux enfants de prendre confiance en eux.
- Favoriser la professionnalisation des assistants maternels par un travail commun autour de la qualité d'accueil. Indicateurs et critères de qualité partagés en réseau départemental des RPE avec la CAF et la PMI qui permettent un échange des bonnes pratiques mais aussi de rompre l'isolement par le contact d'autres professionnels.
- Initier les assistants maternels aux courants pédagogiques actuels enseignés dans les écoles de formation et par des spécialistes de la Petite Enfance qui s'appuient sur une meilleure connaissance du développement de l'enfant.

La fréquentation : 100 animations pour 328 AMA, 703 enfants et 52 parents

- 73 animations proposées : ateliers manuels et sensoriels (peinture, coloriage, collage), transvasements et manipulations (semoule, pâte à sel ou à modeler), parcours moteurs, comptines et découverte du livre pour favoriser le langage et l'imaginaire, mise en place de la libre exploration éducative permettant à l'enfant de développer sa créativité par sa curiosité innée à explorer son environnement (en amont aménagement d'un espace pensé et réfléchi par les professionnels)
- 17 interventions d'autres professionnels spécialisés :
 - √ 7 ateliers musique et comptines avec Zédric
 - √ 4 ateliers d'éveil musical avec instruments de musique avec Juliane
 Seller
 - √ 6 ateliers de psychomotricité avec Jean François Robineau
- 2 animations communes en partenariat avec la micro-crèche de Jarret Ets Maynats

- 8 manifestations annuelles
 - ✓ Carnaval
 - ✓ Cueillette des œufs de Pâques au Relais
 - ✓ Sortie au Zoo d'Asson
 - ✓ 3 manifestations autour du livre dans le cadre des « opérations Premières Pages : rendre accessible la lecture à tous dès le premier âge » en partenariat avec la Maison de la Solidarité de Lourdes et la médiathèque : lectures d'histoires et votes pour la sélection de l'album qui sera offert par Premières Pages aux enfants nés et adoptés en 2023, album récupérable par les parents dans les divers points relais dont le RPE de Lourdes
 - ✓ Fête annuelle du Relais
 - ✓ Racontines à Omex

A cela s'ajoutent 4 réunions d'informations/formations avec les assistants maternels et des participations de l'animatrice à des réunions du réseau départemental des Relais Petite Enfance.

7. SCOLAIRE PERI EXTRA SCOLAIRE

En 2022, **1 649 enfants** étaient scolarisés sur le territoire du SIMAJE dans les écoles, publiques et privées, de premier degré.

La compétence de la gestion des moyens matériels d'accueil des enfants dans le premier degré revient au SIMAJE. L'enseignement est de la compétence de l'éducation nationale.

En complément du service scolaire, le SIMAJE a développé un système d'accueil péri et extrascolaire pour les enfants de 3 à 17 ans. Il permet d'apporter un soutien aux familles, tout en participant au développement personnel des enfants accueillis.

Projet Educatif de Territoire

Le Projet Educatif de Territoire a été écrit en 2021 afin de décliner la politique petite enfance, scolaire, péri extrascolaire du SIMAJE jusqu'en juin 2026.

Les élus du SIMAJE souhaitent contribuer à la réussite éducative de l'enfant du temps de la petite enfance à l'enfance en :

- Appréhendant l'enfant et le jeune selon une approche globale, pour assurer son bienêtre et son développement harmonieux
- S'adaptant à chaque enfant et adolescent
- Favorisant une ouverture sur le monde

De même, ils souhaitent que soit assurée une continuité éducative entre le temps de la petite enfance, le temps scolaire, le temps périscolaire et le temps extrascolaire en :

- Prenant en compte et facilitant l'inclusion

- Impliquant les parents et les familles dans les actions éducatives
- Favorisant l'accès aux loisirs éducatifs
- Encourageant le partenariat local des acteurs dans le champ éducatif.

L'enjeu est de former l'adulte de demain et de faire cheminer l'enfant en lui faisant prendre conscience de ses droits et de ses devoirs. Chaque structure d'accueil doit pouvoir être le lieu de cette formation citoyenne, un lieu d'expérimentation en se référant aux valeurs républicaines et aux valeurs de la Laïcité. Le Projet Educatif de Territoire doit permettre aux enfants et aux jeunes de faire l'expérience de la citoyenneté. Il faut leur permettre de les vivre ensemble au travers d'actions concrètes, de projets et d'activités au sein du territoire. La volonté du SIMAJE est de considérer l'enfant comme un individu à part entière. Pour cela, une bienveillance envers tous les enfants sera portée par l'ensemble des adultes afin de prendre en compte les besoins physiologiques et psychologiques et ainsi décliner une offre de service différenciée aux attentes liées aux diverses phases d'évolutions.

Dans son engagement autour de l'écriture du PEdT, le SIMAJE souhaite relever différents défis éducatifs.

Le principal est celui du vivre ensemble, une valeur partagée qui pose un cadre commun.

Le SIMAJE, de par sa genèse est le signe d'une démarche forte et engagée des élus, partagée autour des compétences petite enfance et scolaire, péri extrascolaire qu'ils ont voulu porter dès le départ en intercommunalité et mutualiser dans l'intérêt général.

L'esprit d'équipe, solidaire, complémentaire est aussi recherché à l'échelle des agents du SIMAJE. L'école, comme les accueils de loisirs sont des lieux de vie, de socialisation et d'apprentissages, avec des espaces collectifs organisés. Ils ont pour vocation de préparer les enfants d'aujourd'hui à vivre de manière autonome, épanouie et responsable au sein d'une société démocratique, afin d'y prendre une place active et concernée.

Le SIMAJE s'appuie par nature sur les principes intangibles du pacte républicain : Liberté, Egalité, Fraternité. La laïcité complète ce triptyque, car elle est le cadre qui permet de placer chaque individu sur un pied d'égalité, en préservant la liberté individuelle de pensée et de conscience de chacun. Elle crée les conditions d'un espace commun à tous par-delà les différences et encourage l'apprentissage du « vivre ensemble » auprès des plus jeunes.

Ces choix s'expriment par le biais de verbes d'action, traduction de finalités éducatives et de la volonté de les voir appliqués concrètement au sein des structures d'accueils :

- ✓ Favoriser l'émancipation, l'autonomie de l'enfant et l'inclusion
- ✓ Encourager la citoyenneté et le respect des règles de vie en collectivité

Le PEDT, en tant que document cadre qui fait naître les différents projets, reconnait, affirme et légitime que :

- ✓ L'éducation est une responsabilité partagée.
- ✓ La cohérence entre les différentes politiques, mesures et actions éducatives menées par le SIMAJE et l'Education Nationale doit être recherchée
- ✓ La qualification des acteurs éducatifs doit être renforcée par des rencontres formelles en dehors du temps présence avec les enfants
- ✓ Les parents, au cœur de nos enjeux

Plan mercredi

Depuis septembre 2018 le SIMAJE s'est inscrit dans la démarche du Plan mercredi. Une convention a été signée entre le SIMAJE, l'Etat, l'Education Nationale et la CAF des Hautes Pyrénées pour œuvrer localement à la mise en place de la charte qualité du Plan mercredi.

Cette charte qualité organise l'accueil des enfants du mercredi autour de quatre axes :

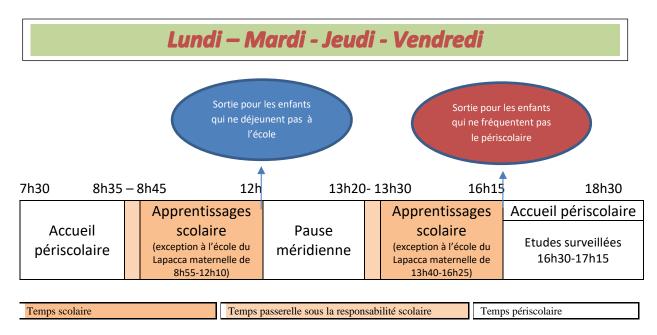
- Veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires;
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants ;
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives

Le SIMAJE répond également à la charte en opérant des partenariats locaux avec des prestataires et des associations locales sur des projets conduits de période de vacances à vacances.

Un accueil de loisirs est ouvert sur l'école primaire du Lapacca avec une capacité d'accueil de 120 enfants de 3 à 13 ans jusqu'en juin 2022, la capacité a été augmentée à 150 à partir de septembre 2022 pour satisfaire la demande croissante des familles, la centralisation de l'accueil sur le territoire avec un site permettant sur un même lieu l'accueil des fratries.

Etablissements publics du premier du degré du SIMAJE :

Les horaires des écoles publiques du SIMAJE répartis sur 4 jours sont :



Sur le territoire du SIMAJE, sont présentes 12 écoles publiques maternelles et du premier degré.

Les effectifs à la rentrée 2022 :

	Nombre d'élèves	Evolution par rapport à 2021	Nombre de classes
<u>Ecoles publiques du 1er degré</u> <u>du SIMAJE</u>			
Groupe scolaire Honoré Auzon	248	7	13 dont 1 CLIS + 1 Uliss
Groupe scolaire du Lapacca	229	7	10
Ecole maternelle du Lapacca	92	7	4
Ecole maternelle de Lannedarré	67	7	3
Ecole maternelle de l'Ophite	61	7	3
Ecole maternelle de Darrespouey	84	\	4
Ecole d'Adé	67	=	3
Ecole de Poueyferré	65	7	3
Ecole de Loubajac	51	7	2
Ecole de Saint-Pé	65	7	3
Ecole de Lezignan	63	7	3
Ecole d'Ossen	45	7	2
TOTAL GENERAL	1 137	7	53

On constate une légère hausse des effectifs des établissements scolaires publics, de maternelles et du premier degré, du territoire (+59) par rapport à la rentrée 2021, essentiellement due à l'accueil et à la scolarisation de 51 enfants Ukrainiens.

Activités pour les élèves :

Au cours de l'année scolaire, les établissements élaborent des projets pédagogiques pour leurs élèves (sorties hors des murs, activités...). Le SIMAJE participe au financement de ces projets. En 2022, 63 813,43 € de subventions ont été votées mais seulement 54 331,51 € ont été répartis entre les différentes écoles du fait des annulations ou modifications de sorties

Quelques participations à différents projets artistiques et culturels et sorties des écoles du SIMAJE :

- projet pluridisciplinaires sur l'école H Auzon
- 1 spectacle théâtre cirque à l'école H Auzon
- projet environnement sortie Pic du Midi à l'école H Auzon
- classe découverte sauvetage côtier à l'école du Lapacca
- projet sciences à l'école du Lapacca
- des journées au château de Montaner à l'école du Lapacca
- réalisation d'une fresque murale extérieure à l'école de Lezignan
- classe découverte du flocon à la vague à l'école d'Ossen
- classe découverte à Puydarrieux à l'école d'Adé
- projet Grand Nord à l'école d'Adé
- classe découverte océanographie et biodiversité sur l'île d'Oléron à l'école de Loubaiac
- nature et patrimoine pour l'école Ste Elisabeth de St Pé de Bigorre
- découverte de l'océan et des animaux marins à l'école de Massabielle
- découverte de la biodiversité du Massif du Pibeste à l'école de Massabielle
- découverte de son environnement proche et ses caractéristiques à l'école Massabielle
- projet communication gestuelle associée à la parole à l'école Immaculée de Soum
- les 4 éléments à l'école Immaculée de Soum
- les grandes périodes de l'histoire à l'école Immaculée de Soum
- Bien se nourrir pour bien grandir à l'école Immaculée de Soum
- Notre patrimoine local : d'hier à aujourd'hui à l'école Immaculée de Soum

Quelques exemples d'activités financées sur le temps scolaire qui se sont déroulées :

-Sorties skis à la demande des écoles d'Honoré Auzon (3 sorties), d'Ossen (2 sorties), de Lézignan (3 sorties). Le transport et les forfaits ainsi que les ETAPS ont été pris en charge par le SIMAJE jusqu'à concurrence trois sorties. Si les écoles veulent faire plus de trois sorties, les écoles le financent via la coopérative scolaire. Le coût pour le SIMAJE est de **5 719,79 €** en 2022.

-Co-financement avec le conseil général de cours d'Occitan pour 11 classes pour un montant de 6 759 € pour répondre au plan national des langues et mise en place d'un réseau langues primaire/collèges/lycées sur Lourdes :

- Ecole de Poueyferré : deux classes de maternelle PS/MS et GS
- Ecole de Saint Pé : 1 classe de maternelle PS/MS/GS et 2 classes élémentaires
- Ecole de Lézignan : 1 classe de maternelle PS/MS/GS
- Ecole du Lapacca à Lourdes : 2 classes de maternelle
- Ecole Ossen : 1 classe élémentaire (GS/CP/CE1)
- Ecole d'Adé : 1 classe de maternelle PS/MS/GS et 2 classes élémentaires
- Ecole du Lannedarré à Lourdes : 1 classe de maternelle

-Financement d'apprentissage à la langue et à la culture anglaise durant le temps scolaire par le recrutement d'une intervenante native. Cette personne intervient à raison de 12 heures hebdomadaire sur les écoles de Darrespouey et d'Honoré Auzon. Le coût pour le SIMAJE pour un volume horaire de 360 heures sur 9 mois est de **10 936,47 €**.

- Mise en place d'études surveillées à raison de 45 minutes après la classe de 16h30 à 17h15 dans 7 écoles élémentaires (Poueyferré, Loubajac, St Pé de Bigorre, Ossen, Lézignan, H Auzon et le Lapacca). Il a été recruté en 2022, en plus des enseignants volontaires, 4 élèves de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education de Tarbes. Ce service aux familles représente 320h30 rémunérées aux enseignants volontaires ou élèves INSPE pour un coût de 8 331,49 € en 2022.

Les Activités Physiques et Sportives

Une fois par semaine, pendant une heure, l'ensemble des élèves des écoles, publiques et privées, du premier degré du territoire participe à une séance d'Activité Physique et Sportive, animées par les Educateurs Sportifs du SIMAJE en soutien des enseignants, dans le cadre du projet de développement des enfants mené par l'Education Nationale.

Les séances sont organisées en 5 cycles d'activités qui correspondent aux périodes scolaires. Les éducateurs sportifs du SIMAJE proposent un catalogue d'activités parmi lesquelles, les enseignants établissent les thèmes des cycles. Il est ainsi possible aux enfants de suivre, suivant les choix des enseignants, un cycle de piscine, de gymnastique, de roller, de badminton, de football...

Péri et Extra-scolaire

En dehors du temps scolaire, le SIMAJE propose aux familles d'accueillir les enfants. Cet accueil se fait au sein d'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement). Les enfants sont alors pris en charge par un personnel compétent dans l'encadrement d'enfants et dans l'animation.

Un nombre de place maximal est défini pour chaque centre, en fonction de la capacité des locaux et du nombre de personnel encadrant et des bilans de fréquentation des années antérieures.

Depuis l'été 2022, en application aux évolutions de la loi et soucieux de l'accueil de la différence mis en exergue dans le PEdT, le SIMAJE a recruté des Accompagnants Enfants en Situation de handicap (AESH) sur les temps périscolaires comme extrascolaires pour permettre d'accueillir des enfants en situation de handicap. Sur l'année 2022, 6 enfants ont été accueillis pour un volume horaire de 494 heures et pour un coût de recrutement d'AESH de 6 226,30 €. Sur cette somme, le SIMAJE a perçu un remboursement partiel à postériori de 3 325,81 € de la CAF.

Pendant le temps scolaire, l'accueil périscolaire :

Les horaires de tous les parents ne correspondant pas aux heures de classes, un accueil des enfants est organisé par le SIMAJE afin de répondre aux besoins des parents avant et après les cours, ainsi que le midi.

Accueil des enfants sur le temps périscolaire :

Les enfants sont accueillis par le personnel du SIMAJE le lundi, mardi, jeudi et vendredi de :

- · 07:30 à 08:35 : préparation de l'enfant aux apprentissages scolaires,
- · 12:00 à 13:30 : pause méridienne et restauration scolaire
- · 16:15 à 18:30 : animations structurées autour d'éveil culturel, sportif et à la nature pour répondre aux enjeux du PEdT.

Les projets conduits tout au long de l'année scolaire sont communiqués aux familles et enseignants.

ALSH Périscolaire Lourdes, St Pé et Ossen:

Tarif à la journée, à partir d'une demi-heure de présence durant l'un des deux temps le temps d'animation du matin et/ou du soir.	0,50€

Maintien des accueils de loisirs périscolaires déclarés sur les autres écoles (Adé, Loubajac, Poueyferré, Lézignan) avec un paiement à partir du moment où l'enfant fréquente au moins un des trois temps périscolaires.

ALSH Périscolaire Adé, Loubajac, Poueyferré, Lézignan:

	-150	-300	-600	-900	-1200	-1500	-2000	+2000 et sans QF
Par enfant et par jour	0,25€	0,35 €	0,50€	0,60€	0,70€	0,75 €	0,80€	0,90€

Le mercredi:

L'accueil se fait dans le cadre des accueils de loisirs. L'encadrement est assuré par des animateurs et les ETAPS. Un module Sports est proposé aux enfants le matin conduit par les ETAPS. Cette année, les élus ont décidé de continuer en parallèle l'opération « apprendre à nager ». Ce dispositif est mis en place afin de permettre aux enfants à partir du CE2 depuis la rentrée 2022 (uniquement pour les CM2 auparavant) éprouvant des difficultés ou ne sachant pas nager, de pouvoir obtenir l'A.S.S.N (attestation scolaire savoir nager) et permettre ainsi de réduire les inégalités, de dispenser un savoir sécuritaire et écarter les risques de noyade.

Fréquentation de janvier à juin 2022 en demi-journée ou journée complète :

	Accueil de loisirs du Lapacca (capacité 120 enfants)
Age des enfants	3 à 13 ans
Enfants accueillis	En moyenne 103 enfants accueillis en journée (254 enfants différents)

Fréquentation de juillet à décembre 2022 en demi-journée ou journée complète :

	Accueil de loisirs du Lapacca (capacité 150 enfants)
Age des enfants	3 à 13 ans
Enfants accueillis	En moyenne 122 enfants accueillis en journée (235 enfants différents)

Pendant les vacances, l'accueil extrascolaire :

Lors des vacances des périodes scolaires :

Pendant les vacances en période scolaire, un dispositif est mis en place pour prendre en charge les enfants. Les enfants sont accueillis par des animateurs qui leur proposent des activités.

Ce dispositif est organisé sur différents centres d'accueil où les enfants sont répartis en fonction de leur âge.

Effectifs pour les petites vacances de l'année scolaire 2022 :

Période	Nombre de journées enfants
Hiver 2022	1 146 journées enfants
capacité d'accueil de 130 enfants par jour	pour 231 enfants différents
capacité à accueil de 150 emants par jour	une moyenne de 115 enfants par jour
Printemps 2022	Lapacca
capacité d'accueil de 150 enfants par jour au	1 273 journées enfants
Lapacca et 50 à Poueyferré	pour 238 enfants différents

	une moyenne de 127 enfants par jour
	Poueyferré
	346 journées enfants
	pour 62 enfants différents
	une moyenne de 35 enfants par jour
Tourseint 2022	1 170 journées enfants
Toussaint 2022	pour 246 enfants différents
capacité d'accueil de 150 enfants par jour	une moyenne de 130 enfants par jour

Un accueil de loisirs sportif (Vacances Découverte Sports) en demi-journée est proposé aux enfants de 9 à 13 ans, avec l'encadrement des ETAPS au Palais des Sports.

Période	Nombre de journées enfants
Hiver 2022	173 ½ journées enfants
capacité d'accueil de 36 enfants par ½ journées	pour 42 enfants différents
capacite d'accueil de 56 emants par 72 journées	une moyenne de 9 enfants par ½ journée
Drintomns 2022	111 ½ journées enfants
Printemps 2022	pour 30 enfants différents
capacité d'accueil de 36 enfants par jour	une moyenne de 6 enfants par ½ journée
Tourseint 2022	212 ½ journées enfants
Toussaint 2022	pour 42 enfants différents
capacité d'accueil de 36 enfants par jour	une moyenne de 12 enfants par ½ journée

Effectifs pour les vacances d'été 2022 :

Période		Nombre de journées enfants
		2 901 journées enfants
Lapacca	juillet	pour 367 enfants différents
Capacité d'accueil de 250		<mark>une moyenne de 207 enfants par jour</mark>
enfants		2 421 journées enfants
emants	Août	pour 319 enfants différents
		<mark>une moyenne de 173 enfants par jour</mark>
		545 journées enfants
	juillet	pour 80 enfants différents
Ophite		<mark>une moyenne de 39 enfants par jour</mark>
Capacité d'accueil de 50 enfants		479 journées enfants
	Août	pour 70 enfants différents
		<mark>une moyenne de 34 enfants par jour</mark>
		518 journées enfants
	juillet	pour 83 enfants différents
Lézignan		<mark>une moyenne de 37 enfants par jour</mark>
Capacité d'accueil de 50 enfants		424 journées enfants
	Août	pour 69 enfants différents
		<mark>une moyenne de 30 enfants par jour</mark>
ST Pé de Bigorre		325 journées enfants
Capacité d'accueil de 30 enfants	juillet	pour 44 enfants différents
en juillet et 20 en août		une moyenne de 23 enfants par jour

		214 journées enfants pour 36 enfants différents <mark>une moyenne de 15 enfants par jour</mark>				
	Août					
ALS Capacité d'accueil 144 enfants	juillet	134 enfants sur 3 semaines				
SEJ	ivillet	30 jeunes la 1ère semaine				
Capacité d'accueil 36 jeunes	juillet	36 jeunes la 2ème semaine 36 jeunes la 3ème semaine				
		Jo jeunes la Jenne semanne				

En 2022, les principaux projets et activités suivants ont été menés :

						PROJET							
	PARTENAIRES						PUI	BLIC	PÉRIODE				
NOM	associatifs	Institutionnels	Prestataires	familles	Education Nationale	NOM	Tranche d'âge	Nbre d'enfants	Sept à dec	Janv à avril	Mai à août		
Résidence artistique Château fort de Lourdes		х				Podcasts 100 ans du Musée Pyrénéen	8/10	15	x	x			
Résidence artistique Château fort de Lourdes		Х				Podcasts patrimoine « les tours »	8/10	15		х	X		
Médiatèque de Lourdes Lire et faire lire	х	х				Partir en livre	3/10	250			x		
Le chant des signes	Х					Le langage des signes	3/10	50	Х	х	Х		
Equipe d'animation						La journée	3/10	80		Х			

du Simaje				mondiale du rêve					
Service transition écologique de la ville de Lourdes Service des espaces verts		х		Les haies fruitières	6/13	12			x
SIVU		Х		Sortie montagne	3/13	100			Х
Equipe d'animation du Simaje				Le jardin partagé	3/13	50	X	х	Х
FCL XI	X			Foot pour tous	3/13	500	X	X	Х
Educateurs sportif Simaje				Savoir nager	9/13	de 2 à 8	Х	Х	Х

Tarifs des accueils de loisirs :

Depuis 2011, dans le cadre du contrat Enfance / Jeunesse mis en place entre la CAF, la CCPL, la CC de la Baronnie les angles, et la CC de Bastsurguère, le tarif des ALSH est fixé en fonction du quotient familial des familles. Le quotient familial est un indice qui combine, notamment, le revenu des parents et le nombre de part du foyer fiscal.

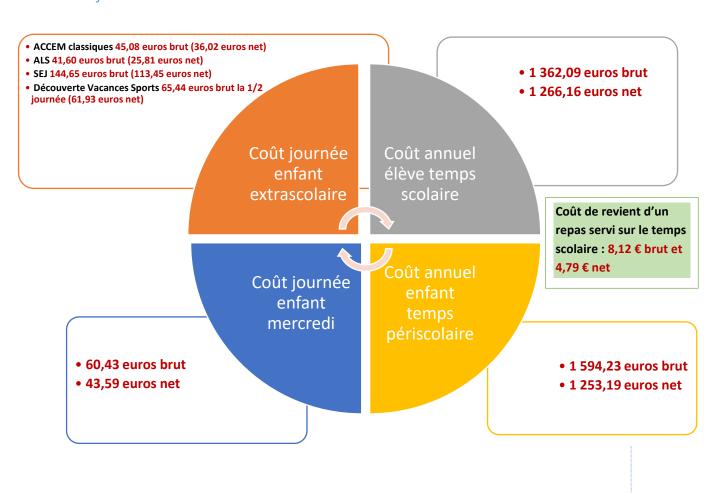
ALSH Lourdes, Poueyferré, St-Pé de Bigorre, Ossen,

-150	-300	-600	-900	-1200	-1500	-2000	+2000	Surcoût
							et sans	ext
							QF	

Par enfant et par jour	4,50€	5,50€	6,50€	7,00€	8,00€	9,00€	10,00€	11,50€	+ 3,50 €
A partir du 3 ^{ème} enfant	3,25 €	3,50 €	4,00 €	4,50 €	5,00€	6,00 €	7,00 €	8,85€	+ 2,50 €
½ journée	2,10 €	2,50€	3,00 €	3,50 €	4,00€	4,50 €	5,00€	5,40€	+ 1,80 €

Coût de fonctionnement du Pôle Enfance :

Quelques chiffres clés, hors coût des services mutualisés avec la Ville et des services administratifs du SIMAJE



8. RESTAURATION

Le SIMAJE gère la restauration des enfants et du personnel des écoles primaires et des accueils de loisirs sans hébergement du territoire.

Le marché des denrées se termine en 2022, il a été relancé au cours de l'année 2022, il vise à favoriser l'approvisionnement local et l'intégration plus massive des produits bio. Le SIMAJE répond aux nouvelles règlementations, à savoir :

- pour la viande bovine que soit indiqué sur les menus :
 - Le pays d'origine, le pays d'élevage et le pays d'abattage.
 - Le SIMAJE l'a étendu aux viandes ovines et porcines
- Sur les menus sont apposés 2 logos : Bio Produit local
- Les produits allergènes sont également mentionnés

En 2022 le service restauration a servi **123 162 repas (+ 7 852 repas par rapport à 2021)** dans les écoles et accueils de loisirs du SIMAJE.

Le service restauration continue son approvisionnement local, bio et de qualité grâce au marché public en cours en vue des objectifs dictés par la loi EGALIM.

En 2022, 26% de produits issus d'approvisionnements locaux (la viande fraiche + quelques fruits et légumes) dont 1,3% BIO (les fruits et légumes locaux).

22 % issus d'approvisionnements durables et labelisés (fromage AOP, poissons issus de la pêche durable, produits bio...) dont 9,5% de BIO (pâtes, fruits...)

Soit 48% de produits labellisés dont 10,8% BIO d'approvisionnement appréciables EGALIM (rappel loi 50% de produits EGALIM dont 20% BIO).

Nombre de repas servis dans les écoles :

	Nombre de repas	Nombre d'élèves scolarisés à la rentrée 2022	Moyenne annuelle enfants par jour mangeant à la cantine	% d'enfants mangeant à la cantine en moyenne
Ossen -	5 153	45	37	82 %
Lezignan	7 011	63	50	79 %
St Pé	5 997	65	43	66 %
Poueyferré	7 026	65	50	77 %
Loubajac	5 020	51	36	71 %
Adé	8 009	67	57	85 %
Ophite	5 698	61	41	67 %
Lapacca mat	7 329	92	52	56 %
Lannedarré	4 618	67	33	49 %
Darrespouey	8 184	84	58	69 %
Lapacca primaire	21 024	229	150	65 %
Auzon	22 017	248	157	63 %
TOTAL	107 086	1 137	765	67 %

Tarifs de la restauration scolaire :

RATIONNAIRES	Tarifs					
Elèves des écoles maternelles et primaires						
Tarif A: réservation par période scolaire (de vacances à vacances), avant la date	arif A: réservation par période scolaire (de vacances à vacances), avant la date butoir					
 3,20 € par repas pour les familles ayant 1 enfant inscrit 3,00 € par repas pour les familles ayant 2 enfants ou plus inscrits <u>Farif B</u> : réservation ponctuelle						
- 3,70 € par repas pour les familles ayant 1 ou plusieurs enfants inscrits <u>Farif C</u> : pas de réservation et de façon exceptionnelle						
 7,00 € par repas et par enfant pour les familles dont les enfa réservation préalable 	ints sont présents sans					
Agents communautaires	3,70 €					
Chef de cuisine	gratuit					
Stagiaire 3,70						
Surveillant remplaçant	3,70 €					
Enseignants des écoles primaires et maternelles et intervenants	6,00€					

9. SERVICE TECHNIQUE - TRAVAUX - BATIMENTS

1/ PRÉSENTATION DU SERVICE TECHNIQUE

Le service technique dispose des moyens humains suivants :

- √ 1 ingénieur responsable du service.
- √ 1 assistante administrative
- √ 1 assistant suivi travaux
- √ 4 techniciens polyvalents.

Le service intervient sur les activités suivantes :

- ✓ Plomberie,
- ✓ Chauffage, ventilation et climatisation,
- ✓ Sécurité incendie,
- ✓ Réseaux et équipements électriques,
- ✓ Électromécanique,
- ✓ Menuiserie,
- ✓ Peinture,
- ✓ Maintenance parc roulant.
- ✓ Entretien des espaces verts du bâtiment SIMAJE
- ✓ Déménagement.
- ✓ Approvisionnement.
- ✓ Travaux neufs d'investissement.

La maîtrise de l'activité maintenance du service est organisée à partir d'une démarche qualité ISO 9001.

La qualité et la sécurité du public s'articule autour de trois axes principaux :

- ✓ Un axe fort de la politique du service est la sécurité du public, des personnels et des biens. Cette politique est réalisée par la réglementation. Les moyens techniques, humains et organisationnels sont priorisés sur cet axe afin de garantir la qualité des prestations.
- ✓ Le deuxième axe est la réalisation de prestations de qualité dans le respect des bonnes pratiques et de la maîtrise des coûts. L'évaluation des besoins et des prestations fait partie intégrante de cette garantie.
- ✓ Le troisième axe est le dialogue et l'écoute clients.

Ces trois axes sont maîtrisés par une organisation permettant le management des différents processus de réhabilitation, aménagement et maintenance du patrimoine.

<u>Ce management inclut</u>:

- ✓ La veille des bonnes pratiques et la réglementation,
- ✓ La gestion de la maintenance préventive,
- ✓ La gestion des interventions en régie,
- ✓ La gestion des approvisionnements stocks,
- ✓ La gestion administrative et budgétaire,
- ✓ La gestion des personnels,
- ✓ La gestion des entreprises externes,
- ✓ La maîtrise des coûts,
- ✓ La satisfaction de l'ensemble des services du Syndicat.

Les axes de cette politique qualité se déclinent selon les objectifs suivants :

✓ Garantir la sécurité des personnes et des installations :

- -S'assurer de la qualification des personnels techniques en matière de sécurité (habilitation, travail en hauteur, formation interne, etc..).
- -Mettre en œuvre les plans de prévention des risques en collaboration sur hygiène et sécurité.
- -Assurer la veille réglementaire.
- -Définir les installations et équipements critiques et établir un programme de maintenance en tenant compte de la réglementation en vigueur.

✓ Optimiser l'efficacité et la qualité des prestations :

- Respecter les délais annoncés lors des interventions correctives.
- Réaliser la maintenance préventive des installations et équipements.
- Réaliser des travaux dans les délais annoncés.
- Former le personnel aux nouvelles techniques.
- Maîtriser les coûts.
- Choisir les meilleurs prestataires aux meilleurs coûts dans le respect du code de la commande publique.

✓ S'assurer de la satisfaction du client :

- Donner l'information
- Réduire les délais d'intervention.
- Être à l'écoute.
- Maintenir un plan d'action d'amélioration pour le service.

<u>Le patrimoine bâti détenu par le SIMAJE au 01/01/2022 est composé des Bâtiments suivants:</u>

N° ORDRE	DESIGNATION IMMEUBLES	LOCALISATION	CATEGORIE
1	Siège SIMAJE	65100 LOURDES	ERP
2	Ecole Maternelle OPHITE	65100 LOURDES	ERP
3	Ecole Maternelle LANNEDARRE	65100 LOURDES	ERP
4	Ecole Maternelle DARRESPOUEY	65100 LOURDES	ERP
5	Ecole Maternelle LAPACCA	65100 LOURDES	ERP
6	Ecole Primaire LAPACCA	65100 LOURDES	ERP
7	Ecole Honoré AUZON	65100 LOURDES	ERP

8	Ecole ADE	65100 ADE	ERP
9	Ecole POUEYFERRE	65100 POUEYFERRE	ERP
10	Ecole LOUBAJAC	65100 LOUBAJAC	ERP
11	Ecole LEZIGNAN	65100 LEZIGNAN	ERP
12	Ecole ST PE	65270 ST PE DE BIGORRE	ERP
13	Ecole OSSEN	65100 OSSEN	ERP
14	Centre Aéré	65100 LOURDES	ERP
15	Crèche SOURIS VERTE	65100 LOURDES	ERP
16	Relais Petite Enfance	65100 LOURDES	ERP

Le parc roulant détenu par le SIMAJE au 01/01/2022 est composé des véhicules suivants:

MODELE	IMMATRICULATION	ANNEE	MARQUE	CARBURANT	SERVICE
BOXER	FQ-229-VH	24/06/2020	PEUGEO T	GO	Administration
TWINGO	AK-918-QM	28/01/2010	RENAULT	SP	Administration
TWINGO	AK-625-JC	22/01/2010	RENAULT	SP	Administration
REMORQUE	EM-857-SR	24/11/2008	LEADER		Administration
TONDEUSE	EM-898-SR	09/10/2008	ISEKI	ES	Mis à disposition de la ville de Lourdes
PARTNER	EM-907-SR	31/03/2006	PEUGEO T	GO	RAM
MASTER	EM-828-SR	19/06/2008	RENAULT	GO	Cantine
JUMPER	DJ-721-ZL	10/09/2014	CITROEN	GO	Cantine
JUMPY	CT-400-JD	30/04/2013	CITROEN	GO	Éducateurs
DUCATO	CA-093-HA	01/01/2012	FIAT	GO	Administration
CLIO	EM-855-CF	01/01/2003	RENAULT	GO	Cantine
C3	CV-682-PS	07/06/2013	CITROEN	SP	Administration
C1	CE-953-ND	26/04/2012	CITROEN	SP	Administration
BERLINGO	CT-392-JE	30/04/2013	CITROEN	GO	Administration

2/ BILAN DES TRAVAUX NEUFS RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES EN 2022

Dans le cadre de la continuité du plan pluriannuel des travaux 2017-2022, les travaux d'investissement suivants ont été réalisés en 2022 :

Ecole primaire AUZON

<u>Travaux de sécurisation :</u>

- Changement de la centrale incendie.
 - ✓ Travaux Entreprise FOURNIER pour un montant de 26 522,40 € TTC

- ✓ Maitrise d'œuvre bureau d'étude 3CSI pour un montant de 4 800 € TTC
- ✓ Bureau de contrôle SOCOTEC pour un montant de 1 200 € TTC
- Reprise clôture côté Coustète par entreprise LACAZE pour un montant de 1 432,80 € TTC

Travaux de maintenance et d'économie d'énergie :

- Travaux menuiseries réalisés par l'entreprise GACHASSIN
 - Reprise des fenêtres du bâtiment U pour un montant de 28 429,84 € TTC
 - Changement porte préau pour un montant de 4 546,81 € TTC
 - Changement menuiseries local périscolaire pour un montant de 3 333,13 € TTC

Travaux de maintenance :

- Mise en peinture mur préau pour fresque par l'entreprise VECI LOPEZ pour un montant de 1 464.63 € TTC
- Mise en œuvre d'une fresque par l'artiste Mr NOGARO pour un montant de 4 915 € TTC

Ecole primaire LAPACCA

<u>Travaux de maintenance et d'économie d'énergie :</u>

- Changement de menuiseries réalisées par l'entreprise GACHASSIN pour un montant de 60 657,24 € TTC
 - ✓ Salle ex musique + couloir
 - ✓ Sanitaires + salle professeur + préau
 - √ Cage escalier étages + RDC

Travaux de maintenance :

- Réfection plafond salle BCD par l'entreprise GUICHOT pour un montant de 2 537,32 € TTC
- Réfection sol salle BCD par l'entreprise LORENZI pour un montant de 3 777,60 € TTC

Ecole maternelle LAPACCA

Travaux de maintenance et d'économie d'énergie :

- Travaux menuiseries réalisés par l'entreprise GACHASSIN
 - Changement menuiseries couloir, sanitaire pour un montant de 36 609,88 € TTC
 - Pose de volets roulant salles de classe pour un montant de 10 861,92 € TTC

Travaux de sécurisation :

 Réfection clôture + portail+ portillon entrée de l'école par l'entreprise F2GP pour un montant de 14 628 € TTC

Ecole maternelle DARRESPOUEY

Travaux de mise en accessibilité :

- Réfection des sanitaires et création d'un local ménage
- Lot Plâtrerie entreprise GUICHOT pour un montant de 16 405,39 € TTC
- Lot Carrelage entreprise GUICHOT pour un montant de 10 294,87 € TTC
- Lot Plomberie entreprise PCS pour un montant de 17 062,80 € TTC
- Lot Peinture entreprise VECI LOPEZ pour un montant de 1 158 € TTC

Travaux de maintenance

- Réfection cour
- Réfection cour par l'entreprise SBTP pour un montant de 38 832 € TTC
- Reprise entourage nouveaux arbres + création d'une aire en sol amortissant équipe technique SIMAJE/Ville de Lourdes
- Reprise mur dortoir
 - Menuiserie entreprise GUICHOT pour un montant de 1 339,48 € TTC
 - Peinture entreprise VECI LOPEZ pour un montant de 207,84 € TTC

Ecole maternelle LANNEDARRE

Travaux de sécurisation :

- Réfection clôture coté stade par l'entreprise F2GP pour un montant de 8 046 € TTC
- Pose d'un nouveau portail côté cour par l'entreprise LACAZE pour un montant de 6 000 € TTC

<u>Travaux de maintenance et d'économie d'énergie :</u>

- Travaux menuiseries réalisés par l'entreprise GACHASSIN
 - Changement porte extérieure salles de classe pour un montant de 12 162,52 € TTC

Ecole maternelle OPHITE

Travaux de maintenance et d'économie d'énergie :

- Travaux menuiseries réalisés par l'entreprise GACHASSIN
 - Changement porte extérieure coté office pour un montant de 4 515,62 € TTC

Ecole POUEYFERRE

<u>Travaux de sécurisation :</u>

- Pose d'une clôture rigide côté salle de sport par l'entreprise LACAZE pour un montant de 7 005,60 € TTC
- Modification clôture coté entrée par l'entreprise LACAVE pour un montant de 1 303,68 € TTC

- Travaux de rénovation énergétique :

Rénovation des portes d'entrée du hall par des menuiseries aluminium par l'entreprise GACHASSIN 11 508,80 euros TTC

Ecole LEZIGNAN

<u>Travaux de sécurisation :</u>

- Pose d'une clôture rigide côté entrée bus par l'entreprise LACAZE pour un montant de 3 469,20 € TTC
- Réfection portillon et portail coté parking par l'entreprise F2G pour un montant de 4 008 € TTC

Ecole ADE

<u>Travaux de maintenance :</u>

- Peinture façade et boiseries local périscolaire par l'entreprise VECI LOPEZ pour un montant de 844,58 € TTC

Ecole OSSEN

Travaux de sécurisation :

- Changement clôture séparative mairie +reprise entrée portail cour par l'entreprise F2GP pour un montant de 5 484 € TTC
- Travaux de rénovation énergétique :

Rénovation des fenêtres d'une salle de classe par des menuiseries aluminium par l'entreprise GACHASSIN 9 958,15 euros TTC

3/ BILAN DES INTERVENTIONS DE L'EQUIPE REGIE EN 2022

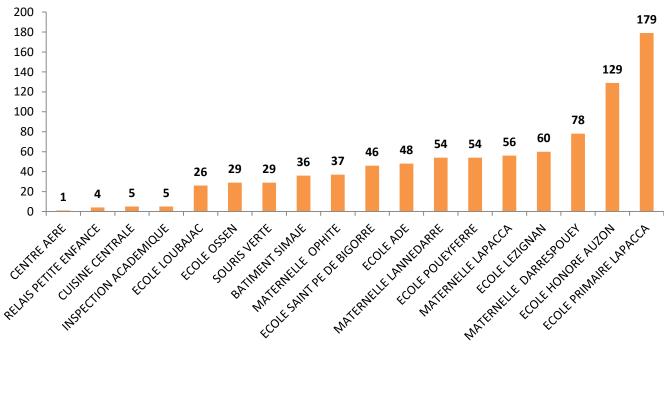
3.1 Répartition des interventions par mois

Nb d'inter	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
						•							

L'équipe régie a réalisé un total de 876 interventions en 2022. On constate une augmentation des demandes en débute de rentrée scolaire qui peut s'expliquer par la prise de fonction de nouveaux directeurs. Grace à la polyvalence et la réactivité de l'équipe, la majorité des interventions sont traités dans la semaine après la demande. Une enquête de satisfaction auprès des services est à l'étude. Cette enquête permettrait de cibler les pistes d'améliorations.

3.2 Répartition des interventions par écoles





35 % des interventions sont réalisées sur les deux plus grands groupes scolaires. Sur une équipe de quatre agents nous pouvons considérer qu'un agent temps plein est nécessaire pour l'entretien de ces deux écoles.

10. MARCHES PUBLICS

AFFAIRES TRAITEES PAR LE SERVICE DES MARCHES PUBLICS

(HORS VILLE DE LOURDES)

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Le Service Marchés Publics de la Ville de LOURDES est mutualisé à concurrence de 30 % avec le SIMAJE (± 1,5 jour/semaine).

I – Administration générale

1. Assurances du SIMAJE

1.1. <u>Lot risques statutaires</u>

<u>Avenant n° 2</u> au contrat n° 2019-038 : Par lettre du 15/04/2022, SOFAXIS/CNP, titulaire du contrat a informé le SIMAJE de nouvelles dispositions réglementaires à l'égard des agents placés en congés statutaires pour raisons de santé. Un avenant n°2 a donc été conclu pour relever le taux de cotisation à 7%.

Par courrier en date du 29/06/2022 SOFAXIS/CNP ont informé le SIMAJE de la résiliation du contrat, à titre conservatoire et a proposé une hausse qui porterait le taux de couverture à 9.62 %. Les élus ont refusé cette proposition et ont donc décidé de lancer une nouvelle consultation. La consultation a abouti à l'attribution du contrat ainsi qu'il suit :

<u>Marché n° 2022-039</u> attribué au groupement SOFAXIS/CNP pour un taux annuel de 5.37 % couvrant : décès, AT/MP et CLM/CLD franchise 15 jours IJ 100 %. Le marché est conclu pour une durée d'un an.

1.2. Lot flotte automobile

Par lettre du 20/06/2022, la SMACL, titulaire du contrat n° 2019-036, a informé le SIMAJE de la résiliation du contrat à titre conservatoire et a proposé une majoration de la cotisation annuelle

de 30 %. Les élus ont refusé cette proposition et ont donc décidé de lancer une nouvelle consultation. La consultation a abouti à l'attribution du contrat ainsi qu'il suit :

Marché n° 2022-038 attribué au Groupement PILLIOT/GLISE pour un montant annuel de 8 408,53 € (tarification 1 avec une franchise de 300 € y compris l'option Auto mission sans franchise). Le marché est conclu pour une durée d'un an.

L'ensemble des lots des assurances du SIMAJE sera relancé en 2023, les contrats prenant fin le 31/12/2023.

2. <u>Mission de programmation et assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction</u> d'une cuisine centrale

Une consultation a été lancée le 14/04/2022 avec une publicité au BOAMP. Elle a été déclarée infructueuse en raison de l'absence d'offres. Une nouvelle consultation sans publicité mais avec mise en concurrence a ensuite été gérée directement par la Direction.

- 3. <u>Assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'étude de l'état des lieux modes de garde enfants de 0 à 3 ans sur le Pays de Lourdes et l'étude de fonctionnement du futur multi-accueil et choix du mode de gestion</u> Marché n° 2022-008 attribué au groupement ENERGIA CONSEIL / MAITRE OLIVIER METZGER pour un montant de 25 000,00 € HT.
- II Contrats passés dans le cadre du Groupement de commandes Ville de Lourdes/SIMAJE
- 4. <u>Acquisition, installation et maintenance de défibrillateurs automatisés externes dans les ERP/IOP et lieux ouverts au public de la Ville de Lourdes et du SIMAJE</u>:

Accord cadre à bons de commande attribué à l'entreprise D-SECURITE GROUPE. Le montant maximum des commandes (Ville et SIMAJE cumulés) est de 120 000 € HT pour les 4 années de contrat.

- 5. <u>Assistant à Maîtrise d'Ouvrage en téléphonie et internet</u> Marché n° GC22-001 attribué à ETIC CONSULTING pour un montant de 4 820,00 € HT.
- 6. <u>Fourniture de services opérateurs télécoms et des prestations concourant à la bonne exécution de ses fournitures</u> Consultation lancée le 16/12/2022 pour une remise des offres le 16/01/2023 à 12 h 00.

III – <u>Service scolaire</u>, <u>périscolaire</u>, <u>restauration scolaire</u>

• Fourniture de produits d'entretien, de petit matériel de nettoyage et de matériel de nettoyage des sols type autolaveuse et aspirateur

Lot n° 1 - Produits d'entretien et petit matériel de nettoyage, accord-cadre (avec montant maximum 30 000 € HT/an) n° 2022-004 attribué à HYCODIS.

Lot n° 2 – Autolaveuse, accord-cadre (avec montant maximum 8 000 € HT/an) n° 2022-005 attribué à STOCKMAN AQUITAINE.

Lot n° 3 − Aspirateur, accord-cadre (avec montant maximum 2 000 € HT/an) n° 2022-006 attribué à HYCODIS.

• Fourniture de denrées alimentaires pour les écoles publiques et les accueils de loisirs du SIMAJE

L'appel d'offres a été lancé le 13/07/2022 avec une remise des offres fixée au 15/09/2022 à 11 h 00. Les accords-cadres, multi-attributaires, ont abouti à la notification des contrats ainsi qu'il suit :

Lot	Intitulé	Attributaires	Montant maxi/an
1	Boulangerie viennoiserie	CENTRE DISTRIBUTEUR LECLERC	12 000,00 €
2	Pain bio	RESTO BIO	2 000,00 €
3	Charcuterie	SYSCO France SAS PRO A PRO DISTRIBUTION PASSION FROID SUD OUEST	5 000,00 €
Lot	Intitulé	Attributaires	Montant maxi/an
4	Yaourts fermiers	PRO A PRO DISTRIBUTION SUD VILLAGES ACCUEILLANTS ASSOCIATION	4 000,00 €
5	Crèmerie – ovoproduits	PASSION FROID SUD OUEST PRO A PRO DISTRIBUTION SUD GMD	30 000,00 €
6	Epicerie	PRO A PRO DISTRIBUTION SUD EPISAVEURS	25 000,00 €
7	Epicerie bio	EPISAVEURS PRO A PRO DISTRIBUTION SUD RESTO BIO MP	12 000,00 €
8	Fruits et légumes frais	TERRE AZUR POMONA GARONNE FRUITS VILLAGES ACCUEILLANT ASSOCIATION	23 000,00 €
9	Légumes 4 ^{ème} gamme	TERRE AZUR POMONA GARONNE FRUITS VILLAGES ACCUEILLANTS ASSOCIATION	6 000,00 €
10	Légumes 5 ^{ème} gamme	TERRE AZUR POMONA GARONNE FRUITS	1 500,00 €

		VILLAGES ACCUEILLANTS			
		ASSOCIATION			
		TERRE AZUR POMONA			
11	Fruits et légumes frais bio	TERRA ALTER GASCOGNE	10 000,00 €		
		RESTO BIO MP	,		
12		TERRA ALTER GASCOGNE			
	Légumes 4 ^{ème} gamme bio	TERRE AZUR POMONA	2 000,00 €		
		RESTO BIO MP	,		
13		SYSCO France SAS			
	Surgelés	PASSION FROID SUD OUEST	62 000,00 €		
		PRO A PRO DISTRIBUTION SUD			
14	Traiteur	PASSION FROID SUD OUEST	1 000,00 €		
	Traiteur	PRO A PRO DISTRIBUTION SUD	1 000,00 €		
15	Produits de la mer frais	TERRE AZUR POMONA	1 500,00 €		
	Froduits de la mei mais	SOBOMAR	1 300,00 €		
17	Viande fraîche bovine	SICA PYRENEENNE	30 000,00 €		
18	Viande fraîche ovine	SICA PYRENEENNE	5 000,00 €		
19	Vianda fraîcha paraina	PASSION FROID SUD OUEST	10 000,00 €		
	Viande fraîche porcine	SICA PYRENEENNE	10 000,00 €		
20	Viande fraîche bovine bio	FAGET Etablissements	4 000,00 €		
	vialide fraiche boville blo	BIOFINESSE	4 000,00 €		
21	Viande fraîche porcine	RESTO BIO MP	4,000,00 G		
	bio	BIOFINESSE	4 000,00 €		
22		SDA STE DISTRIBUTION			
	Volaille fraîche	ALDABIA 2	15 000,00 €		
		PASSION FROID SUD OUEST	,		

• Exécution de service de transports : sorties scolaires, périscolaires et extra-scolaires

L'appel d'offres a été lancé le 28/09/2022 avec une remise des offres fixée au 02/11/2022 à 11 h 00. Les accords-cadres ont abouti à la notification des contrats ainsi qu'il suit :

Lots	Attributaire	Montant maximum/an
4	ACTL CARALLIANCE	2 500,00 €
5	ACTL CARALLIANCE	2 500,00 €
7	LASBAREILLES	15 000,00 €
8	ACTL CARALLIANCE	8 000,00 €
9	COSTA VOYAGES	6 000,00 €
10	COSTA VOYAGES	6 000,00 €

11	LALUBIE MANTEROLA	7 000,00 €
13	ACTL CARALLIANCE	6 000,00 €

Les lots n° 1, 2, 3, 6 et 12 ont été déclarés infructueux. Les seules offres reçues étaient irrégulières car incomplètes. Une nouvelle consultation a été lancée le 30/11/2022 pour une remise des offres le 04/01/2023.

• Les marchés n° 2021-001 et 2021-002 (lots n°1 et n°2) portant sur l'acquisition de mobilier scolaire, péri-scolaire et sur le mobilier de restauration scolaire font l'objet depuis 2021, de deux recours en contestation de validité du contrat initiés par l'entreprise MOBIDECOR, dont les offres ont été classées n°2. A ce jour, le contentieux est toujours en cours.

IV - Services techniques

7. Travaux de réfection de la cour de l'école maternelle de Darrespouey

Marché n° 2022-003 notifié à SBTP pour un montant de 28 620,20 € HT. Un avenant à ce contrat a été conclu le 09/06/2022 pour des travaux supplémentaires de reprise de l'alimentation d'eau de l'école suite au constat d'une fuite sous la traversée de la cour de l'école. Le montant du contrat a été porté à 32 360,00 (+13,07 %).

V – Flambée des prix

L'année 2022 a été marquée par une flambée des prix et une pénurie de matières premières en raison du contexte économique mondial (crise sanitaire de 2020 puis guerre en Ukraine).

Le SIMAJE a été impacté en particulier sur l'achat des denrées alimentaires. Les prix de ces contrats sont ajustables annuellement par référence au barème des fournisseurs. Une clause limite de sauvegarde de 5 % permet au SIMAJE de résilier le contrat si elle refuse le dépassement de ce seuil d'augmentation. Compte-tenu du contexte exceptionnel et suivant les consignes données par l'Etat (Circulaires du Premier ministre du 23/03/2022 et du 29/11/2022 portant sur « Prise en compte de l'évolution des prix des denrées alimentaires dans les marchés publics de restauration »), le SIMAJE a décidé de ne pas activer la résiliation.

VI- Négociations

Au regard du contexte économique, les négociations n'ont pas été systématiquement menées sur tous les dossiers. L'une a été menée sur des travaux mais avant la guerre en Ukraine.

L'autre a concerné une consultation portant sur des études. Une économie de 4 610,80 € HT a ainsi pu être réalisée en cette année 2022.

11. INFORMATIQUE

Le SIMAJE a poursuivi la dotation en matériel informatique destinée aux écoles. Le renouvellement du parc informatique des écoles se fait tous les 5 ans, principalement par l'acquisition de portables ou de mallettes mobiles.

Chaque classe d'école primaire sera dotée d'un vidéoprojecteur et chaque école maternelle sera équipée au moins d'un vidéoprojecteur.

Sur 2022, le service a procédé aux remplacements de 39 PC portables et a acheté 11 vidéoprojecteurs.

Ci-dessous le détail des acquisitions effectuées en 2022 :

MATERIEL – DEPENSES EXERCICE 2022

MATERIEL	QUANTITE	SITE	MONTANT HT	MONTANT TTC	TOTAL TTC
PortableTerra Gamme 1516	3	Maternelle Ophite	2 133,00 €	2 559,60 €	
Vidéo-projecteur OPTOMA	1		459,00€	550,80€	3 110,40 €
PortableTerra Gamme 1516	2	Maternelle Lapacca	1 422,00 €	1 706,40 €	
Vidéo-projecteur OPTOMA	1		459,00€	550,80€	2 257,20 €
PortableTerra Gamme 1516	3	Maternelle	2 133,00 €	2 559,60 €	
Vidéo-projecteur OPTOMA	1	Darrespouey	459,00 €	550,80€	3 110,40 €
PortableTerra Gamme 1516	2	Maternelle Lannedarré	1 422,00€	1 706,40 €	1 706,40 €

PortableTerra Gamme 1516	3	Ecole d'ADE	2 133,00 €	2 559,60 €	
Vidéo-projecteur OPTOMA	1	200.0 0 7.52	459,00€	550,80€	3 110,40 €
			12 798,00	15 357,60	
PortableTerra Gamme 1516	18	Primaire Lapacca	€	€	
Vidéo-projecteur OPTOMA	5		2 295,00 €	2 754,00 €	
Téléphone	1	RASED	138,40 €	166,08€	18 277,68 €
PortableTerra Gamme 1516	5	Primaire AUZON	3 555,00 €	4 266,00 €	
Vidéo-projecteur Courte focale	3		3 594,00 €	4 312,80 €	8 578,80 €
PortableTerra Gamme 1516	1		711,00 €	853,20 €	
Vidéo-projecteur OPTOMA	1	Ecole de St PE	459,00 €	550,80€	
Tablettes SAMSUNG Galaxy A8	6		4 404 00 6	4 702 00 6	2 400 00 0
10,5"	6		1 494,00 €	1 792,80 €	3 196,80 €
Davidable Tarres Carres 4546	4		744.00.6	052.20.6	
PortableTerra Gamme 1516	1	Ecole de POUEYFERRE	711,00 €	853,20€	4 404 00 6
Vidéo-projecteur OPTOMA	1		459,00 €	550,80€	1 404,00 €
Vidéo-projecteur OPTOMA	1	Ecole de LOUBAJAC	459,00 €	550,80€	550,80€
PortableTerra Gamme 1516	2	Ecole d'OSSEN	1 422,00 €	1 706,40 €	1 706,40 €
PortableTerra Gamme 1516	1	Administration	711,00 €	853,20€	
Vidéo-projecteur OPTOMA	1		490,00€	588,00€	1 441,20 €
PortableTerra Gamme 1516	1	RAM	711,00 €	853,20 €	
Terra mobile docking station	2		198,00€	237,60€	1 090,80 €
Tablettes SAMSUNG Galaxy A7					
8,7"	1	Ecolo do LEZICNAN	158,00€	189,60€	
Téléphone	1	Ecole de LEZIGNAN	197,41 €	236,89 €	426,49 €
			- ,	,	2,700
			TOTAL 2022		49 967,77 €
					.5 50.,

